

## HANDICAP

# Les familles calaisiennes déplorent le manque de soutien vis-à-vis de leurs enfants handicapés

Plusieurs dizaines de familles du Calaisis se sont retrouvées mardi 29 juin pour échanger sur l'éternel manque de places dans les structures adaptées à l'accueil des enfants handicapés. Avec le soutien de l'Afapei du Calaisis, elles ont signé une lettre ouverte pointant le problème.

CHARLOTTE DEGRUSON

C'est un sujet qui fait partie du quotidien des familles d'enfants handicapés, et pourtant il est bien loin des préoccupations de la société. Le manque de places dans les établissements spécialisés pour accueillir les enfants atteints de troubles du comportement, d'un spectre de l'autisme ou encore les enfants atteints de troubles moteurs, n'est pas nouveau. « Les personnes handicapées sont nombreuses mais elles ne représentent qu'une infime partie de la société et ne sont pas entendues », débute Sarah Prud'homme, directrice de l'IME (institut médico-éducatif) Le lutin des bleuets, lors d'un rassemblement de plusieurs familles calaisiennes dans les locaux de l'IME.

## DÉCRIRE LE MANQUE DE PLACES

Ce rendez-vous entre les familles, les représentants de l'IME Le lutin des bleuets et l'Afapei avait pour but d'échanger sur les besoins des familles et leur quotidien. C'était surtout l'occasion de signer une lettre ouverte à l'intention de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. « Il est vrai que de moins en moins de moyens nous sont accordés, déclare Frédéric Descamps, directeur de l'Afapei. Aujourd'hui, le gouvernement prône une politique d'inclusion, tout doit passer par la société de droit commun. Mais premièrement, la société n'est pas prête à accueillir les personnes handicapées et, deuxièmement, toutes les personnes handicapées ne peuvent pas être autonomes. Vos enfants, quel que soit leur âge, ne doivent pas pâtir de cette politique. »

**« On nous répond que le Calaisis est déjà bien doté en termes d'équipements ou d'infrastructures, pourtant c'est loin d'être suffisant »**  
- Jean-Marc Lecerf, président de l'Afapei

Pour rappel, l'IME Le lutin des bleuets a une capacité d'accueil de 85 personnes, mais grâce à la mobilisation du personnel, 91 personnes handicapées peuvent profiter de la structure au quotidien. Malheureusement, il y a encore 50 familles sur liste d'attente. « Dans le Pas-de-Calais, il ne manque pas moins de 600 places en foyer de vie », poursuit le



Au total, presque une trentaine de famille a signé la lettre ouverte à l'intention de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

directeur de l'Afapei. Ce manque de places influe grandement sur les relations intra-familiales : « Je m'occupe de mon petit dernier au détriment de mes filles. La plus grande me le reproche, me dit qu'il n'y en a que

pour son frère et elle devient parfois agressive, c'est très dur », témoigne une maman. Malgré les demandes de financements à l'ARS pour ouvrir des places supplémentaires, afin de soulager ces familles, les ré-

ponses restent négatives. « Aujourd'hui je suis content que cette réunion ait lieu, affirme Jean-Marc Lecerf, président de l'Afapei. Nous allons peut-être réussir à faire bouger les choses. Car aujourd'hui, on nous

répond que le Calaisis est déjà bien doté en termes d'équipements ou d'infrastructures, pourtant, c'est loin d'être suffisant. »

## 21 000 signatures pour la pétition qui demande plus de places

Emilie Thirard n'arrête pas le combat. Elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider son fils Léo, atteint d'un trouble du spectre de l'autisme sévère, et pour les autres enfants handicapés. Le week-end dernier, elle s'était déjà rendue au Touquet pour parler au Président de la République (lire notre édition du 29 juin). Deux jours plus tard elle lance une pétition à l'adresse de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, d'Emmanuel Macron, de l'ARS (Agence régionale de santé) et de Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la santé, chargée de l'autonomie, pour leur faire part de sa situation intenable. « Le verdict vient de tomber pour la rentrée 2021, les listes d'attente sont longues et Léo n'aura toujours pas de place dans un IME de Calais où nous vivons... Déscolarisation ! Sans aucune solution pour mon fils, et moi je vais être obligée de quitter mon travail ! », écrit-elle. En quelques jours, la

Pas de place dans les établissements spécialisés pour nos enfants en situation de handicap



Le nombre de signatures continue d'augmenter.

pétition atteint des records. Vendredi soir, il y avait déjà plus de 21 00 signatures. « Sincèrement je m'interroge, je ne comprends pas, de vendredi (vendredi 25 juin, date de la création de la pétition) à mardi (29 juin), j'étais à 800 signatures, et depuis ça a littéralement explosé », s'étonne-t-elle.

### UNE LETTRE POUR EXPLIQUER LE DÉSARROI DES PROFESSIONNELS ET DES FAMILLES

C'est une nouvelle lettre qui a donc été envoyée à Sophie Cluzel pour lui faire part du manque de moyens dans le Calaisis pour les personnes handicapées. « Le Calaisis se trouve dans l'incapacité de répondre à plusieurs besoins de personnes en situation de handicap de son territoire. Et cette réalité n'est malheureusement pas spécifique à lui. [Les familles] réclament à ce que les droits ouverts de leurs enfants, par le biais de leur notification MDPH, soient concrètement mis en œuvre ; notamment celui d'accéder à une scolarité adaptée », peut-on lire dans la lettre. Après avoir signé la lettre, les familles gardent l'espoir de ne plus avoir à se battre pour les droits de leurs enfants. ■